



PRÉFET DU FINISTÈRE

Liberté
Égalité
Fraternité

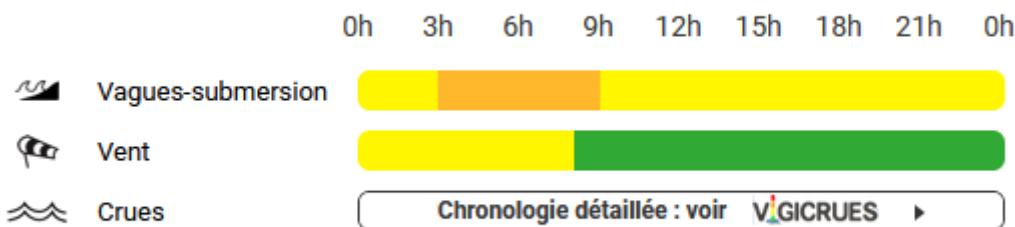
ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

PASSAGE EN VIGILANCE ORANGE VAGUES SUBMERSION

MAINTIEN DE LA VIGILANCE JAUNE VENT ET JAUNE CRUE BASSIN DE L'ODET

Le préfet du Finistère décide la mise en alerte des maires et services pour les phénomènes suivants en fonction des secteurs concernés au vu des informations transmises par Météo-France

Demain, samedi 06/12 (heure de Paris)



Les cartes de vigilance météo sont actualisées au moins 2 fois par jour à 6h et 16h.

Vigilance ORANGE Vague Submersion

Samedi 6 décembre

Avec le renforcement du vent de Sud-Ouest sur le Golfe de Gascogne et la Manche lié à la dépression "DAVIDE", la longue houle de Nord-Ouest se maintient et les vagues sont amplifiées ce samedi. Ces fortes vagues sont associées à une surélévation temporaire du niveau de la mer (surcote) et en cette période de forts coefficients (98 le matin à 5h27 à Brest et 97 le soir à 17h56), la conjonction de niveaux marins élevés et de fortes vagues risque d'engendrer des submersions par franchissement de paquets de mer sur les zones exposées ou vulnérables du littoral placé en vigilance Vagues-submersion, avec un risque plus marqué au moment des pleines mers. Une attention particulière est à porter pour la pleine mer du matin.

La journée va se dérouler sous une chape de nuages gris. Ils peuvent apporter quelques gouttes le matin, mais rien de bien significatif. Pour la nuit : Le ciel est sombre et pluvieux toute la nuit. Si parfois en soirée, les pluies sont encore éparses, très rapidement elles deviennent partout plus continues et durables. En toute fin de nuit cependant, les précipitations prennent un caractère d'averses. Les plus forts cumuls de pluie peuvent avoisiner 25 millimètres sur la Cornouaille intérieure. Jusqu'en milieu d'après-midi, vent d'Ouest, localement assez fort. Après une atténuation, vent s'établissant en

deuxième partie de nuit, au Sud-Ouest. Rafales atteignant 85 km/h, jusqu'en milieu d'après-midi. Températures maximales pour le jour

CONSIGNES

Le préfet demande aux maires de prendre toutes mesures de prévention des risques :

- ➔ Mettre en place le dispositif de veille permanente de la commune ; préparer l'éventuel déclenchement de son plan communal de sauvegarde (PCS) et de son poste de commandement communal (PCC)
- ➔ Alerter / informer la population du phénomène météorologique prévu et des conseils de comportement
- ➔ Interdire le cas échéant, certaines manifestations prévues dans leur commune.
- ➔ Envisager une évacuation si celle-ci s'avère nécessaire.
- ➔ Alerter les gestionnaires de campings à risque et de prendre les mesures appropriées,
- ➔ Interdire par arrêté et barrières l'accès piéton et routier au littoral particulièrement exposé aux risques, ainsi que le stationnement.

Le préfet demande en outre aux différents partenaires (maires, services, ...)

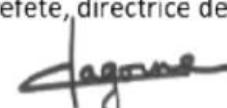
De prendre connaissance des bulletins de prévision et de vous informer régulièrement sur :

- ➔ La Météo : www.meteofrance.com
- ➔ Les Crues : <http://vigicrues.gouv.fr>
- ➔ Les Conditions de circulation : www.bison-fute.gouv.fr , <http://www.finistere.fr/Inforoute29>
- ➔ Les Vagues : (prévisions de hauteurs, fréquences et directions) : <http://data.shom.fr> (en sélectionnant les rubriques suivantes : données / accéder au catalogue / prévisions océanographiques / vagues : hauteur significative et direction de la mer) ou bien <http://marc.ifremer.fr/resultats/vagues>

De prendre les mesures adéquates en fonction de votre domaine de compétence.

Fait à Quimper, le 5 décembre 2025

Le préfet,
Pour le préfet,
La sous-préfète, directrice de cabinet,



Camille DAGORNE